

FRANCE

SMALL AND MEDIUM ENTERPRISES AND TRANSFER PRICING

1. Have you established a dedicated website/webpage as a single point of information for SMEs on transfer pricing matters? Alternatively, has information for SMEs on transfer pricing matters been made available electronically via an existing website/webpage? In which language(s) is the information available?

Un guide sur les prix de transfert à l'intention des petites et moyennes entreprises (PME) est disponible en ligne, sur le site de l'administration fiscale, à l'adresse suivante :

http://www2.impots.gouv.fr/documentation/prix_transfert/index.htm

Ce guide explique les notions de prix de transfert, et de conformité de ceux-ci au principe de pleine concurrence.

Il traite en outre du contrôle des prix de transfert, des procédures d'accord préalable en matière de prix de transfert, et d'élimination de la double imposition.

Il décrit en particulier la procédure simplifiée d'accord préalable de prix réservée aux PME (sociétés a/ employant moins de 250 salariés et, soit ayant réalisé un chiffre d'affaires annuel inférieur à 50 M€ au cours de l'exercice, soit ayant un total de bilan inférieur à 43 M€, et b/ dont le capital ou leurs droits de vote ne sont pas détenus à hauteur de 25% ou plus par une entreprise ou par plusieurs entreprises ne répondant pas aux conditions du a/).

Ce guide est disponible en Français.

2. Do you have a single definition of SME that applies for most direct tax purposes?

Oui, la définition mentionnée dans la Recommandation 2003/361/CE, reprise au paragraphe IV de l'article 44 septies du Code général des impôts. En particulier, les PME satisfaisant cette définition peuvent bénéficier de la procédure simplifiée d'accord préalable de prix mentionnée ci-avant.

3. Do you apply a specific SME definition for transfer pricing purposes?

Non

4. What specific services for SMEs are in place e.g. advanced pricing agreements, dispute resolution (pre- or post-audit), etc.? Is information on these services available electronically on the website(s) identified in question 1 or elsewhere? In which language(s) is the information available?

L'administration fiscale française peut fournir une aide aux PME demandant un accord préalable de prix, dans le cadre d'une procédure simplifiée (cf.

<http://bofip.impots.gouv.fr/bofip/1049-PGP.html?identifiant=BOI-SJ-RES-20-30-20120912>).

L'information est disponible en Français.

5. Are training materials made available to SMEs electronically via the website(s) identified in question 1 or elsewhere? In which language(s) is the information available?

Comme indiqué à la question 1, un guide sur les prix de transfert à l'intention des petites et moyennes entreprises (PME) est disponible en ligne, sur le site de l'administration fiscale, à l'adresse suivante :

http://www2.impots.gouv.fr/documentation/prix_transfert/index.htm

Ce guide est disponible en Français.

6. Is information on procedures to provide SMEs with advance certainty on transfer pricing issues (e.g. advanced pricing agreements, rulings and clearances) available electronically via the website(s) identified in question 1 or it is only available from some other source? In which language(s) is the information available?

L'instruction administrative relative à cette procédure, mentionnée dans le guide précité, est publiée, en Français, à l'adresse suivante :

<http://bofip.impots.gouv.fr/bofip/1049-PGP.html?identifiant=BOI-SJ-RES-20-30-20120912>

7. Is there a dedicated contact point available to SMEs for transfer pricing compliance issues?

N/A

8. Is there a dedicated contact point for advanced pricing agreements, clearances and rulings available to SMEs?

Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP)
Service Juridique de la Fiscalité
Mission d'Expertise Juridique et Economique Internationale
86-92, allée de Bercy
75574 Paris Cedex 12
France

(Ce service est l'autorité compétente en matière d'APP, pour toutes les entreprises, PME ou non).

9. Is there a dedicated contact point available to SMEs who want to claim relief from double taxation as a result of a transfer pricing adjustment?

Direction Générale des Finances Publiques(DGFIP)
Service Juridique de la Fiscalité
Mission d'Expertise Juridique et Economique Internationale
86-92, allée de Bercy
75574 Paris Cedex 12
France

(Ce service est l'autorité compétente en matière de procédures d'élimination de la double imposition, pour toutes les entreprises, PME ou non).